

INFOS PRATIQUES

Qui est concerné ?

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. L'accompagnement VAE est facultatif mais fortement conseillé pour atteindre la validation.

Pré-requis

Justifier d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification.
Aucune limite d'âge, aucune condition de diplôme ou de niveau scolaire requis.

Modalités d'évaluation

La certification peut être soit un bloc de compétences soit tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification, et doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Financement de votre accompagnement VAE ?

- 1 Vous êtes salarié du privé ou demandeur d'emploi :** vous pouvez utiliser votre Compte Personnel de Formation. Le CPF est ouvert à toute personne d'au moins 16 ans. Pour acquérir des heures, il faut être ou avoir été salarié. Transitions Pro et certaines Régions peuvent également prendre en charge votre accompagnement.
- 2 Vous êtes agent de la fonction publique hospitalière :** la VAE est financée par l'ANFH
- 3 Vous êtes agent de la fonction publique d'état ou territoriale :** la VAE est financée par votre employeur.
- 4 Votre employeur peut également financer votre VAE sur ses fonds.**

Démarche à suivre :

- 1 Vous rencontrez le consultant qui vous accompagnera :** présentation du consultant, de la démarche proposée par Catalys Conseil, des obligations liées à la démarche VAE et écoute de votre besoin.
- 2 Nous constituons ensemble le dossier de demande de financement et établissons un planning prévisionnel**

Bretagne

Siège : 1 A rue Louis Braille - Hall A - Cap Courrouze - 35136 RENNES/ST JACQUES DE LA LANDE
Tel : 02 99 14 73 73 • Mail : siege@catalys-conseil.fr

Les antennes :

Le Rheu	02 99 14 73 73	Vannes	02 97 63 20 46
Vitré	02 99 74 27 73	Lorient	02 97 11 25 63
Saint-Malo	02 99 19 59 70	Saint-Brieuc	02 96 61 76 20
Quimper	02 98 10 17 80	Pontivy	02 97 08 02 74
Brest	02 98 33 63 30	Auray	02 97 63 20 46

Pays de la Loire

11 rue du Chemin Rouge - Bât F - 44300 NANTES
Tél : 02 40 48 10 42 • Mail : nantes-pdl@catalys-conseil.fr

Les antennes :

Nantes Est	02 40 48 10 42	Cholet	02 41 28 19 03
Rezé	02 40 48 94 70	Ancenis	02 40 09 96 61
Saint-Nazaire	02 40 53 09 75	Challans	02 51 55 54 20
La Roche-sur-Yon	02 51 24 70 86	Les Herbiers	02 51 65 69 43
St Hilaire de Loulay	02 51 24 70 86	Angers	02 41 47 25 64
Sablé sur Sarthe	02 43 94 43 52	Laval	02 43 67 09 34
Le Mans	02 43 21 01 59	La Flèche	02 43 48 96 24

Normandie

12 rue Alfred Kastler - Caen Unicité - 3è étage
14000 CAEN - 02 31 50 91 36

Les antennes :

Rouen	:02 35 03 79 40
Le Havre	: 02 32 79 16 80
Alençon	: 02 33 27 19 07
Fiers et Argentan	: 02 33 14 99 06

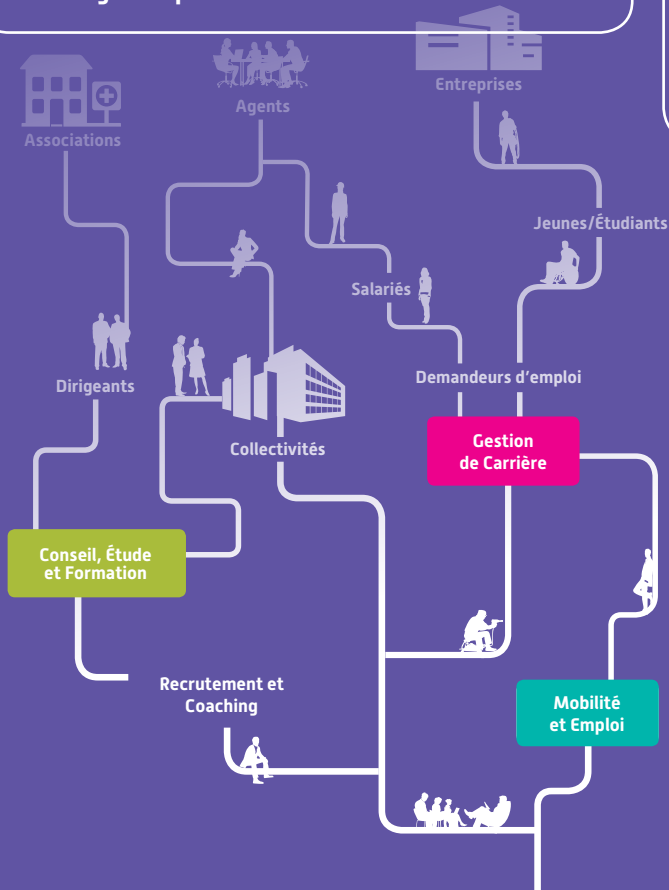
Ile de France

33, avenue du Maine - Tour Montparnasse - 75015 PARIS
Tél : 01 43 20 50 50

MA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE) AVEC CATALYS CONSEIL

Objectifs :

- Faire valider votre expérience professionnelle par l'obtention d'un bloc de compétences ou de tout ou partie d'une certification (Diplôme, Titre Professionnel, CQP)
- Vous repositionner sur le marché de l'emploi.
- Répondre à votre souhait de changement de statut, de poste ou de rémunération
- Passer un concours ou intégrer une formation pour laquelle un diplôme ou un niveau est exigé
- Créer votre entreprise
- Répondre à un besoin de reconnaissance personnelle.
- Alléger un parcours de formation.



Inspirer l'avenir,
réussir le changement

CATALYS
CONSEIL

Retrouvez nous sur : www.catalys-conseil.fr

DÉROULEMENT DE VOTRE ACCOMPAGNEMENT VAE

L'accompagnement VAE proposé par CATALYS Conseil s'effectue uniquement en entretien individuel. Il dure de 10 à 20h et s'adapte aux besoins de chaque bénéficiaire. Il se déroule sur une période comprise entre 4 et 9 mois. Les délais d'accès à la prestation varient en fonction de l'accord du financeur et des contraintes du projet.

Un premier entretien gratuit et sans engagement, avec le consultant qui vous accompagnera, permet d'échanger sur vos besoins et nos méthodes et de définir un parcours individualisé.

PHASE D'IDENTIFICATION DE LA CERTIFICATION

En pratique

- Analyser vos motivations, attentes et besoins
- Comparer votre parcours avec les exigences de la certification visée.
- Aider au choix de la certification la plus adaptée à votre parcours et votre projet : diplômes, titres pro, CQP, ...
- Aider à l'écriture du livret 1 de recevabilité
- Informer sur la rédaction du livret 2, les modalités du jury, de la certification (coût, lieux, durées ...)

- 1 rendez-vous d'1h à 2h**
- Échanges par mail en complément

PHASE D'INVESTIGATION

En pratique

1. S'approprier le référentiel de compétences de la certification choisie

- Lire et analyser le référentiel ciblé
- Faire des liens entre le parcours et le référentiel:

- 1 rendez-vous d'1h à 2h**
- Échanges de mail en complément
 - Si besoin, atelier collectif complémentaire de 2h à 3h

2. Analyser votre parcours et rechercher des preuves pertinentes

- Prendre en considération l'ensemble du parcours, professionnel et extra-professionnel
- Analyser le contexte, le(s) poste(s), les compétences et décrire les activités mises en oeuvre
- Choisir les activités à mettre en avant

- 1 à 2 rendez-vous d'1 à 2h**
- Échanges de mail en complément
 - Si besoin, atelier collectif complémentaire de 2h à 3h

3. Appui méthodologique à la rédaction

- Échanger sur le contenu du dossier, apporter un appui technique à l'écriture et à la finalisation d'un dossier clair

- 1 à 3 rendez-vous d'1h30**
- Échanges de mail et entretiens téléphoniques ou webcam complémentaires
 - Si besoin, atelier collectif complémentaire de 2h à 3h

4. Validation auprès d'un expert

- Si besoin, mise en relation avec un expert du domaine de certification pour relecture et avis sur le dossier en amont du jury

- 1 à 2 rendez-vous d'1h à 1h30**

5. Préparation au jury

- Appréhender le rôle du jury, sa composition et ses attentes, présenter les modalités de l'entretien
- Préparer une argumentation de soutenance du livret 2
- Travailler la prise de parole devant un jury (Mise en confiance - possibilité de simulation - mise en situation - partage d'expériences)
- Si une mise en situation est prévue, présentation du plateau technique, mise en contact avec le certificateur, visite préalable du plateau technique

- 1 rendez-vous d'1h à 2h**
- Échanges de mail
 - Si besoin, atelier collectif complémentaire de 2h à 3h

PASSAGE DEVANT LE JURY

PHASE D'ACCOMPAGNEMENT POST JURY

En pratique

- Analyser le déroulé et les remarques du jury
- En cas de validation partielle, définir un plan d'action (formation ou expérience complémentaire ...) pour atteindre la validation totale.

- 1 rendez-vous d'1h**
- Échanges de mail

NOS ENGAGEMENTS

- 1 Un conseiller expert en VAE unique tout au long de votre accompagnement VAE.
- 2 Une neutralité dans le choix de la certification : adaptée à votre profil et votre projet.
- 3 Un accompagnement individualisé, centré sur vos besoins et votre contexte.
- 4 La facilitation de vos démarches et la mise en relation avec les partenaires adaptés [certificateurs, financeurs, experts métier, formateur, ...]
- 5 Un suivi post-jury et un plan d'action opérationnel pour viser la certification totale
- 6 L'apport d'informations sur les suites de parcours et débouchés

Pour toutes personnes en situation de handicap avec des besoins de compensation ou d'adaptation n'hésitez pas à nous contacter : diversite@catalys-conseil.fr



Version septembre 2020